

## Le roi et la féodalité

Par **Koenig**, le **25/11/2011** à **17:21**

Texte supprimé

Par **Visiteur**, le **25/11/2011** à **18:16**

Ecoute, tu invoques en gros le problème dans l'introduction, et tu parles de ce rapport sous les Capétiens et uniquement sous les Capétiens, est ce que c'est assez clair comme ca ? ;)

Par **Visiteur**, le **25/11/2011** à **18:22**

Dans ta disserte, tu parles à partir du XIIIe, avant tu l'évoque dans l'intro. Et je ne crois pas avoir parler de parler du IXe no? Je check xD

EDIT : le rapport de force commence à changer sous Philippe Auguste donc 1223 donc XIIIe siècle.

Par **Visiteur**, le **25/11/2011** à **18:38**

Franchement, on est pas à un siècle près (si?)

Ca change en rien, en gros les seigneurs féodaux tout puissant blablabla, le roi pas de pouvoir blablabla. C'est ca sous la fin des Carolingiens et sous les premiers Capétiens donc bon ...

Dans tout les cas, tes obligé de parler d'avant le XIIIe dans ton intro.

Mais ouais, ca passe, je vois ce que tu veux faire en gros :

Une partie ou t'explique en quoi le pouvoir féodal domine le pouvoir royal, et une autre ou tu parles d'un pouvoir royal, qui soumet le pouvoir féodal et retrouve ainsi sa toute puissance.

Pourquoi pas ...

Par **ahava**, le **25/11/2011 à 19:05**

bon en gros faut un plan dogmatique et non chronologique, et dans chaque partie on illustre les liens entre le roi et la féodalité?  
dans l'intro on parle du précédent de la féodalité puis on amorce l'attaque de la période féodale concernée dans les 2 parties?

Par **Visiteur**, le **25/11/2011 à 19:12**

[citation]bon en gros faut un plan dogmatique et non chronologique, et dans chaque partie on illustre les liens entre le roi et la féodalité? [/citation]

Du genre, montrer l'évolution des rapports féodaux, en deux parties. Je trouve ca léger, et bien trop facile. Mais c'est un plan viable je pense.

[citation]dans l'intro on parle du précédent de la féodalité puis on amorce l'attaque de la période féodale concernée dans les 2 parties?[/citation]

C'est ce que je comptais faire, j'ai pas encore commencé, j'ai juste mon cours sous les yeux, je pense qu'en me lançant dans une études comparative entre les deux périodes, le plan apparaîtra alors.

Si je peux donner un conseil, c'est faire ca, après à voir, je communiquerai mon plan demain dans la soirée. Histoire d'en discuter.

Par **ahava**, le **25/11/2011 à 19:46**

j'avais commencé à chercher un plan et voilà les pistes que j'avais trouvé :  
en pb (à reformuler), quelle sont les évolutions subies par la royauté sous l'époque féodale?

I. l'enracinement de la royauté

A/ le roi sacré

B/ le roi féodal

II. l'affermissement de la royauté

A/ la rénovation de la royauté

B/ la stabilisation par la réglementation des héritages.

mais bon... mon I correspond à une étude de la fin du IXème au début XIIème et mon II à l'époque fin XIIème fin XVème, comme ce que proposait Koenig... par contre c'est du chronologique mais je trouve que pour une fois on trouve bien une évolution dans le temps... bref je ne sais pas

Par **Visiteur**, le **25/11/2011** à **19:51**

Comme je l'ai dis, ce plan marche, mais je le trouve pas top et facile. Il y'a pleins de plans possible, et perso, à chaque fois qu'on corrige un TD, je trouve l'approche et les propositions de plan des chargés très intéressante et c'est à ce genre de plan que je veux me rapprocher.

Je vais pas vous cacher, que le plan chronologique, il va être pris par les 3/4 des étudiants, c'est ce qui nous apparait le plus facile à la première approche.

Par **ahava**, le **25/11/2011** à **20:01**

oui ^^ c'est clair qu'il est le plus facile! ne serait-ce que si on se réfère simplement au cours de Mr Aubin, là on constate qu'il propose aussi une étude de la royauté en chronologie puisqu'il y a une évolution.

enfin... je garde ce plan au cas où je ne trouve rien de dogmatique!

mais pour le moment je m'attaque à la dissert de civil le reste de mon TD étant fait

Par **Visiteur**, le **25/11/2011** à **20:12**

Elle est sympa la disserte en civil :) Bon courage et travail bien !

Par **ahava**, le **25/11/2011** à **22:57**

oui elle est plus sympa qu'en histoire du droit ahah

et de toute façon je pense avoir une préférence naturelle pour le civil ^^

Par **Marion33**, le **26/11/2011** à **12:42**

Je n'aurai qu'une chose à dire : la simplicité, dans certains cas, est parfois préconisée...

En effet, un plan dogmatique serait peut-être plus pertinent qu'un plan chronologique mais je pense que les deux sont biens. Cela dépend aussi de la problématique qu'on va établir... (:

Je voulais juste rajouter un truc : Nous ne sommes qu'en L1, nous n'avons même pas passé le 1er semestre... Faisons du mieux que nous pouvons, certes, mais surtout, oh oui, surtout, restons modestes ! (;

Par **Barney**, le **26/11/2011** à **13:03**

Faire dans la simplicité, c'est bien. Mais faire une disserte un peu plus intéressante, c'est mieux.

Si je suis chargé de TD, que je corrige 35 copies, que 30 copies se ressemblent, une est différente et, est tout aussi bien voir meilleure.

D'instinct on favorise cette copie.

De plus, la ou le plan chronologique me parait ne pas être la meilleure solution, c'est dans la "délimitation temporel" ... J'ai des doutes ...

Par **Marion33**, le **26/11/2011** à **13:08**

[citation] il est impératif de s'attarder sur le X-XII éme siècle[/citation]

Il me semble aussi inévitable de parler de cette période dans la dissert et non seulement dans l'intro.

Par **Marion33**, le **26/11/2011** à **13:17**

Tout à fait, Barney. On est d'accord. Mais faut-il maîtriser la chose (et ce n'est pas forcément le cas de tout le monde en 1ere année, enfin je crois !)... (:

Euh, ouais, après réflexion le plan chronologique me parait bien moins pertinent ! En gros, il existe 2 périodes dans la féodalité (enfin, si j'ai bien compris.)

X<sup>o</sup>s- XII<sup>o</sup>s : "seigneurs sont des chefs locaux qui se sont emparés des pouvoirs publics."

XIII<sup>o</sup>s-XV<sup>o</sup>s : "Le roi va restaurer son autorité à l'intérieur du royaume et va dominer la féodalité. Le roi, doit conformément aux principes féodaux (X<sup>o</sup>s-XII<sup>o</sup>s), passer par l'intermédiaire du seigneur qui lui a prêté hommage pour atteindre ses sujets. Ce seigneur constitue une sorte de filtre entre lui et ses sujets. Les capétiens vont mener une politique de démédiatisation du pouvoir c'est à dire une politique tendant à supprimer ou à contrôler les intermédiaires entre le sommet et la base, entre le roi et ses sujets."

Il faut donc "comparer" ces deux périodes et étudier l'évolution des rapports Roi/féodalité. Ton avis m'intéresse. (: Car, je ne suis vraiment pas sûr.

Par **Marion33**, le **26/11/2011** à **13:19**

Karibou33 : Oui, une multitude et c'est peut-être cela qui me "dérange", personnellement : QUEL PLAN CHOISIR ? Ahahaha.

Par **Marion33**, le **26/11/2011** à **13:41**

Merci de ta réponse. (:

C'est sûr qu'un plan [citation]"Féodalité et pouvoir royal entre le IX et XII" et "Féodalité et pouvoir royal entre le XIII et XV" [/citation] ne me convient pas non plus. ;)

Le sujet m'a également fait penser au sujet "règle de droit et règle morale." d'examen blanc. Je pense donc faire une étude comparative des 2 périodes. Je poste mon plan ce soir, je pense, pour avoir les avis des uns des autres.

[citation]La première impression est souvent la mauvaise. La deuxième est souvent la bonne[/citation] : sûrement oui !

Par **Visiteur**, le **26/11/2011 à 13:43**

Je le posterai également, on comparera ainsi ;)

Par **Marion33**, le **26/11/2011 à 13:44**

Yep ! (:

Bon courage d'ici là... ^^

Par **Marion Sunshine**, le **27/11/2011 à 09:15**

Bonjour tout le monde.

Voici mon plan et ma problématique. Critiquez, critiquez. Je ne demande que ça ! (;

Sujet : " Le roi et la féodalité."

Comment évolue le pouvoir royal durant la période féodale ?

I- Le Roi et la notion de territoire.

A- Le Roi : seigneur territorial.

1- Domaine et royaume.

2- La réalité du pouvoir.

B- Accroissement du domaine royal par l'annexion des grandes seigneuries.

1- Différentes politiques.

2- Différents contrats.

II- (Je ne sais comment formuler cette partie...)

A- Le Roi : seigneur féodal.

1- Suprême suzeraineté.

2- Liens féodo-vassaliques et position du Roi face à ceux-ci.

B- Passage de la suzeraineté à la souveraineté

- 1- Détournement des règles féodales
- 2- Notion de souveraineté sous le coup d'une double influence
  - a) Influence anglo-normande
  - b) Influence du Droit romain

Voili voilou. (:  
Merci d'avance de vos réponses.

Par **ahava**, le **27/11/2011 à 13:05**

Bonjour à tous !!!  
(Et bon dimanche par la même occasion ^^)

voilà ce que j'ai pu élaborer hier:

Quelles sont les caractéristiques de la monarchie à l'époque féodale?

I. Une monarchie religieuse et coutumière

A. le caractère religieux de la royauté

- 1) le cérémonial du sacre
- 2) ses conséquences

B. le caractère coutumier

- 1) la couronne et sa transmission
- 2) le domaine

II. Les prérogatives d'un roi souverain

A. du suzerain au souverain

- 1) le suzerain féodal
- 2) la naissance / l'apparition du souverain

B. la prérogative normative

- 1) un pouvoir normatif royal initialement désarmé
- 2) l'émergence d'un droit royal

qu'en pensez vous? n'hésitez pas à le casser ^^ je suis ouverte à tout commentaire, positif ou négatif, mais j'aimerais bien des avis!!!

Par **Visiteur**, le **27/11/2011 à 13:21**

Je rentre sur Bordeaux en début d'aprem, je vous commente vos deux plans, tout en mettant le miens ;)

Par **Marion33**, le 27/11/2011 à 15:42

Yep ! :)

Par **ahava**, le 27/11/2011 à 16:10

là tu parles de mon plan ou de celui de Marion Sunshine?

ta problématique est intéressante je trouve ;) et ton plan y répond bien, d'une manière claire! maintenant dans ton titre I qu'est ce que tu entends par "un roi sous influence du système féodal?"

et sinon dans le B du I (oui oui je suis un peu trop curieuse) de quelles institutions comptes-tu parler?

Par **ahava**, le 27/11/2011 à 17:16

c'est gentil pour mon plan ^^ bon allez, maintenant j'attaque la rédaction et comme j'ai plus d'encre dans mon imprimante, je vais utiliser mon poignet [smile36]

Par **Barney**, le 27/11/2011 à 18:31

Pourquoi peut-on parler de "renaissance de la souveraineté royal" ?

### **I) Déclin du pouvoir féodal au profit du pouvoir royal**

A) Contrôle de la hiérarchie féodale par le pouvoir royal

- 1) Multiplication des vassaux directs
- 2) Le détournement des règles féodales

B) Situation économique déroutante au profit du pouvoir royal

### **II) Reconquête du pouvoir par la royauté**

A) Reconquête territoriale

- 1) Confiscation des fiefs
- 2) Politique matrimoniale
- 3) Achat
- 5) Le mariage

B) Reconquête du pouvoir législatif

- 1) L'influence du droit romain et de la théorie de Beaumanoire
- 2) Emergence d'un droit royal au fil du temps

Voilà mon plan, il n'y a que mon B qui est bancal, je me devais de parler de la situation économique qui a conduit justement à affaiblir les petits seigneurs, et donc qui les contraint à vendre leurs terres, et donc par conséquent on en arrive au II avec la reconquête territoriale. J'ai le temps avant de le rendre, je verrais pour l'ajuster, je proposerai un deuxième plan dans la semaine, plus y'en a mieux c'est ^^

Sinon dans l'ensemble je trouve mon plan correct, mais j'attend un avis plus objectif justement ! ^^

### **Analyse des plans :**

Koenig : Je pense que ton plan est beaucoup trop réducteur, et n'aborde pas assez de notion importante, après avoir ce que tu mettras dans tes A et B ...

Ahava : Ta choisis un point de vue très différent, pourquoi pas, après tout ça marche oui !

Marion33 : Ta problématique est bonne, elle te permet d'avoir un champ d'action plutôt large, mais attention à ce que tu y mets dedans !

Par **Marion33**, le **27/11/2011** à **20:02**

Merci Barney, mais qu'entends tu par [citation]"fais attention à ce que tu y mets dedans"/[citation] ? J'ai oublié certaines idées ou d'autres ne devraient elles pas y être ? ^^

Par **Barney**, le **27/11/2011** à **20:23**

[citation]- Le Roi et la notion de territoire.

A- Le Roi : seigneur territorial.

1- Domaine et royaume.

2- La réalité du pouvoir.

B- Accroissement du domaine royal par l'annexion des grandes seigneuries.

1- Différentes politiques.

2- Différents contrats.

[/citation]

D'une part, je ne comprend pas ton A, je ne sais pas du tout ce que tu veux y mettre ... Ton 1 et 2 du B sont obscures encore, il faut vraiment que tes parties soient plus parlantes ... Mais l'intitulé de ton B est correct, il reprend un peu ce que je dis dans mon plan :

[citation]A) Reconquête territoriale

1) Confiscation des fiefs

2) Politique matrimoniale



- 3) Achat
- 5) Le pariage[/citation]

[citation]II- (Je ne sais comment formuler cette partie...)

A- Le Roi : seigneur féodal.

1- Suprême suzeraineté.

2- Liens féodo-vassaliques et position du Roi face à ceux-ci. [/citation]

La je ne saisis toujours pas, même si je pense que tu veux dire que le roi controle la pyramide féodal vassalique, donc qu'en gros il asservit les seigneurs et retrouve sa toute puissance non?

Si c'est le cas, sa reprend mon :

[citation]A) Controle de la hierarchie feodal par le pouvoir royal

1) Multiplication des vassaux direct

2) Le détournement des règles féodale

[/citation]

[citation]2- Notion de souveraineté sous le coup d'une double influence

a) Influence anglo-normande

b) Influence du Droit romain [/citation]

Je me demande si cette partie est vraiment indispensable, parce que je la comprend pas ...

Par **Marion33**, le **28/11/2011** à **13:01**

[citation]D'une part, je ne comprend pas ton A, je ne sais pas du tout ce que tu veux y mettre ...[/citation]

Je veux faire la distinction entre royaume et domaine royal et parler du droit de ban et dans quelles limites le roi l'exerce durant la période "X°s-XII°s" :)

[citation]Ton 1 et 2 du B sont obscure la encore, il faut vraiment que tes parties soistent plus parlante ... [/citation]

En fait, je veux parler de la même chose que toi mais comme on peut pas faire 5 petites parties... On va dire que j'ai brodé d'où l'obscurité ! ^^

[citation]tu veux dire que le roi controle la pyramide féodal vassalique, donc qu'en gros il asservit les seigneurs et retrouve sa toute puissance non?[/citation]

C'est tout à fait ça.

Et pour finir le 2 du B c'est parce que je ne sais pas quoi mettre... Dois-je parler dans ce cas plutôt des institutions ou du pouvoir normatif du Roi ? :)

Par **Ndlefou**, le **29/11/2011** à **11:47**

C'est simple. Ce que j'ai fait comme pb tout d'abord c'est de parler comment on ( le roi ) passe de "l'anarchie" pour affirmer son autorité royale ...

Le plan suit le système (normalement) :

I évolution de "l'importance" du roi

II Affirmation du pouvoir royal

A vous de formuler à votre manière.

Biz

Par **anom**, le **09/11/2019** à **15:30**

merci pour toutes tes réponses je vais bien ne pas me casser la tête pour changer ?